

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 28/01/2020

Le vingt-huit janvier deux-mille vingt à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Pascale DAGONAT, le Maire de la Commune d'Antigny.

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 14

Présents : 8

Absents : 6

Nombre de suffrages
exprimés : 9

Pour : 9

Contre : 0

Abstentions : 0

Etaient présents :

M. BODIN Gérard, Mme DAGONAT Pascale, M. LAUER Vincent, M. LEFOULON Christophe, M. OGEZ Bernard, Mme SERRAZ Cynthia, Mme TESSIER Sylviane, Mme THEUTTHOUNE Gisèle, Mme LAFORGE Kelly

Procuration(s) :

M. GRIVOT Jacques donne pouvoir à M. LEFOULON Christophe

Etai(ent) absent(s) :

Mme BARRAT Hélène, Mme DUMONTEIL Maryse

Etai(ent) excusé(s) :

Mme CAMPAGNE Josette, M. FERNANDES Paulo, M. GRIVOT Jacques, Mme KUBON Patricia

A été nommé(e) comme secrétaire de séance : Mme LAFORGE Kelly

Date de convocation

15/01/2020

OBJET

Date d'affichage

15/01/2020

Délibération pour les subventions 2020

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le :

.././....

et publication du :

.././....

Madame Le Maire présente aux membres du Conseil Municipal les demandes de subventions émanant des diverses associations,

Vu l'avis de la commission communale des finances,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, DECIDE à l'unanimité

- Décide d'allouer des subventions aux associations suivantes
- Dit que ces subventions seront inscrites à l'article 6574 du budget de l'exercice 2020

Délibération n° 2020/5

Demandes de subventions
2020

Associations	Décision CM 28/01/2020	Vote		
		Pour	Abstention	Contre
ADMR	1 800 €	8	0	0
Comité de jumelage	400 €	8	0	0
AAPPMA Pêcheurs Gartempe	50 €	8	0	0
Tennis Club Saint-Savin	100 €	8	0	0

Associations	Décision CM 28/01/2020	Vote		
		Pour	Abstention	Contre
Comité des fêtes	2 000 €	8	0	0
Centre Cantonal Culturel	100 €	8	0	0
TOTAL SUBVENTIONS ALLOUEES	4 450 €			

Délibération n° 2020/5

Demandes de subventions
2020

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à ANTIGNY
Le Maire,

Page 2/2

Le Maire,

Pascale DAGONAT

